RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
CANTON DE PONT DE BUIS LES QUIMERC'H
MAIRIE D'IRVILLAC - 29460

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 029-212900864-20260917-202608CCAS-DE

Conseil d'Administration du CCAS
Délibération n°2026/08

01. Secours aux familles

Nombre de Membres en exercice : 14 **Présents : 9** **Votants : 9**

L'an deux mille vingt-six, le 17 septembre, à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration de la commune d'Irvillac, dument convoqué le 24 août 2026 s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la Présidence de Madame GODOC Morgane, adjointe au maire.

PRÉSENTS : Madame GODOC Morgane, adjointe au maire,
Madame QUEFFELEC Agathe, Monsieur LAURENT Mathieu, conseillers délégués,
Madame LECANON Valérie, membre du conseil,
Madame KERVERN Laurence, Madame GOASGUEN Marie-Catherine, Madame COULOIGNIER Anne-Claude, Madame ULVOAS Delphine, Madame MERRIEN Marie-Claire, membres non élus.

ABSENTS EXCUSÉS : Madame GAUTHIER Enora, Madame ORCIL Maëla membres du conseil,
Madame BERTHOU Sophie, Madame MENEZ Odile, membres non élus.

SECRÉTAIRE : Madame GODOC Morgane propose d'élire un secrétaire de séance. Madame QUEFFELEC Agathe est désignée secrétaire à l'unanimité.

Le conseil d'administration,
Après avoir eu connaissance d'une demande formulée par Madame PHELIPOT Emma, momentanément en difficulté financière,

Décide à l'unanimité,

- **L'attribution d'un bon alimentaire pour un montant total de 100,00 €.**

Pour extrait certifié conforme au registre,
À Irvillac, le 28 septembre 2026.

Le Maire,
Yann MONBEL

La secrétaire de séance,
Agathe QUEFFELEC